

## *Hestia Système Plus : Conditions générales de vente*



*Gestion de la  
Restauration*

**1 – Champ d'application.** Ces Conditions s'appliquent à tous les contrats de vente de Produits et/ou Services par Alpes DEIS aux Clients. Ces Conditions excluent l'application de toutes autres conditions générales sauf acceptation écrite d'Alpes DEIS. En passant sa commande de Produits et/ou Services, le Client accepte expressément les présentes Conditions. L'acceptation de la commande du Client par Alpes DEIS est matérialisée par l'envoi d'un Accusé de Réception de Commande au Client. Le Client doit vérifier l'Accusé de Réception de Commande et avertir immédiatement Alpes DEIS de toute erreur ou anomalie. Sinon, Alpes DEIS livrera le Produit conformément à l'Accusé de Réception de Commande qui engagera le Client.

**2 – Devis, Modifications.** Les devis Alpes DEIS sont uniquement valables par écrit, pendant une durée de 2 mois à compter de la date du devis, sauf indication contraire dans le devis. La politique d'Alpes DEIS étant d'améliorer constamment ses Produits et Services, Alpes DEIS se réserve le droit de modifier les spécifications techniques des Produits et Services indiqués dans l'Accusé de Réception de Commande. Alpes DEIS garantit cependant des fonctionnalités et des performances au moins équivalentes, et aucun changement significatif ne sera effectué sans l'accord du Client.

**3 – Prix et conditions de paiement.** Le prix que doit payer le Client est indiqué sur l'Accusé de Réception de Commande Alpes DEIS et la facture. Le paiement est effectué dans les 30 jours nets suivant la date de facture. Alpes DEIS peut suspendre la livraison ou l'exécution des Services jusqu'au complet paiement de la facture. Si le règlement de la facture n'est pas effectué dans le délai imparti par Alpes DEIS, et après mise en demeure écrite, le Client se verra appliquer des pénalités sur le montant dû, calculées sur la base du taux d'intérêt légal. Alpes DEIS peut suspendre la livraison en cas de retard de paiement. Les frais de recouvrement sont à la charge du Client.

**4 – Livraison.** Le délai de livraison indiqué dans l'Accusé de Réception de Commande est indicatif. Le lieu de livraison est indiqué dans l'Accusé de Réception de Commande. Pour des raisons pratiques, la livraison des Produits peut être échelonnée. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Le Client doit indiquer sur le bon de livraison du transporteur, avant toute signature, tout colis ou Produit manquant, endommagé ou non conforme.

**5 – Mise en ordre de marche.** Après livraison de la totalité des Produits et/ou services et considérant que l'ensemble est fonctionnel, Alpes DEIS fournira au Client un document nommé "Mise en Ordre de Marche" où est indiqué l'ensemble des éléments commandés par le client et, si besoin, les problèmes rencontrés ne permettant pas l'utilisation complète du système mais ne dépendant pas directement d'Alpes DEIS (par exemple : Passerelle avec le logiciel des admissions non testée ou non fonctionnelle par absence ou non conformité du fichier d'échange qui devait être mis à disposition par le Client).

**6 – Propriété et risques.** La propriété des Produits est transférée au Client après paiement intégral du Prix. En cas de non respect par le Client des présentes Conditions et avant transfert de propriété, Alpes DEIS peut récupérer tous les produits fournis. Le transfert des risques au Client ou à ses représentants a lieu lors de la livraison.

**7 – Garantie et Services.** A compter de la date de livraison, Alpes DEIS répare ou remplace les Produits défectueux, autres que les Produits Tiers, conformément à l'Offre de Services souscrite par le Client et à la durée de garantie souscrite. Les obligations d'Alpes DEIS en matière de garantie sont subordonnées à une utilisation adéquate des Produits et ne couvrent pas les modifications ou réparations faites sans autorisation préalable et écrite d'Alpes DEIS. La garantie Alpes DEIS ne couvre pas les dommages dus à une cause externe telle que : chocs, aléa, humidité, surtension électrique, conditions d'environnement du Produit ou toute cause indiquée dans l'Offre de Services souscrite.

**8 – Force Majeure.** Aucune partie n'est responsable d'une non exécution de ses engagements en cas de circonstances causées par des événements échappant à son contrôle raisonnable dont notamment : grèves, actes terroristes, guerres, problèmes affectant les fournisseurs, les transports ou la production, fluctuations des taux de change, actes des autorités publiques, catastrophes naturelles. Chaque partie aura droit à un délai supplémentaire d'exécution. Si une telle situation dure plus de 60 jours, le contrat pourra être dénoncé par écrit par l'une ou l'autre partie, sans indemnité.

**9 – Responsabilité.** Alpes DEIS décline toute responsabilité pour (I) Les préjudices indirects ou immatériels tel que les pertes de chiffres d'affaires, de profits, de salaires, de revenus, de données, ou manque à gagner, (II) Les dommages que le Client pouvait éviter en respectant les conseils et instructions de Alpes DEIS, (III) Les dommages commis par Alpes DEIS résultant de l'utilisation des matériels fournis ou choisis par le Client, ou du fait des instructions du Client, (IV) Les dommages résultant de l'absence de copies de sauvegarde de données et/ou des programmes informatiques à jour par le Client.

**10 – Traitement des déchets.** Concernant les équipements électriques et électroniques mis sur le marché par Alpes DEIS et à destination des professionnels, Alpes DEIS, conjointement au transfert de propriété, transfert au client toutes les obligations sur les produits en fin d'usage et notamment celle de faire subir à leur frais, le traitement de ces déchets conformément à la réglementation en vigueur à la date de l'élimination.

**11 – Propriété Intellectuelle et Logiciels.** Alpes DEIS conserve tous ses droits de propriété intellectuelle dans les Produits. Alpes DEIS n'indemniser pas le Client pour (I) des Produits Tiers et les Logiciels Tiers, (II) modifications ou utilisations non autorisées (III) toute réclamation du fait de l'utilisation des Produits associée à des éléments non fournis par Alpes DEIS. Le Client doit se conformer aux conditions de licences des progiciels (voir document H3\_208).

**12 – Protection des données.** Les données personnelles sont conservées et traitées conformément aux lois applicables sur la protection des données personnelles, et à la politique de confidentialité Alpes DEIS. Alpes DEIS peut partager ces données avec d'autres entités Alpes DEIS, à ses filiales, des agents ou des sous-traitants agissant pour le compte d'Alpes DEIS. Le Client accepte qu'Alpes DEIS traite ses données conformément aux présentes.

**13 – Confidentialité.** Chaque partie doit traiter les informations confidentielles reçues de l'autre avec la plus stricte confidentialité, de la même façon qu'elle traiterait ses propres informations confidentielles, et pas en deçà d'un niveau de protection adéquate.

**14 – Attribution de Jurisdiction.** En cas de contestation, le tribunal de commerce dans le ressort duquel est situé le siège social d'Alpes DEIS est seul compétent, quels que soient les conditions de vente, le mode de paiement accepté ou le lieu de son exploitation, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.